



STUDIA PRAEHISTORICA BELGICA / NOTAE PRAEHISTORICAE

INSTRUCTION AUX / RICHTLIJNEN VOOR DE
A U T E U R S



1. Préambule

Depuis près de quarante ans, notre but en Préhistoire – au sens large – est à la fois d'aider de jeunes chercheurs à présenter leurs premiers articles, d'énoncer les idées novatrices des chercheurs confirmés, et de rassembler de grandes pointures internationales qui bousculent les idées préconçues... et cela grâce au soutien constant du FNRS. Nous voulons entretenir cette ouverture aux diverses sensibilités avec différents moyens.

Nos moyens éditoriaux sont multiples :

- les «Notae Praehistoricae», qui paraissent lors de la Journée annuelle de Préhistoire, présentent les recherches récentes en Archéologie préhistorique en Belgique et dans les régions limitrophes. Par le biais de comparaison, les «Notae» s'ouvrent au monde, à des sciences partenaires, à l'ethnologie, en autre ;
- les «Studia Praehistorica Belgica» publient les synthèses de spécialistes sur un sujet précis ;
- les étincelles ou «Igniculi» sont sauvées de l'oubli et sont mises en ligne. Il s'agit de mémoires, de rapports et de livres, principalement de débutants, qui sont des mines d'informations que les chercheurs peinent à trouver...

2. Modalités

Seuls seront publiés dans la revue «Notae Praehistoricae» et la série «Studia Praehistorica Belgica» des articles originaux illustrés, mais aussi des résumés ou des traductions. Ils seront soumis à un comité de lecture interne et/ou à celui des Administrateurs du Groupe de Contact FNRS «Préhistoire-Prehistoire» Contactgroep, dont la décision sera souveraine.

Les auteurs remettront leurs données informatiques, prêtes à être mises en page. En retour, ils recevront leur article en format PDF suivant la norme de la revue ou de la série, après sa publication.

Les articles qui ne seront pas présentés selon les normes du «Notae» ou du «Studia» seront retournés à leurs auteurs, à charge pour ceux-ci de les revoir.

Toute la correspondance relative à la rédaction des «Notae» ou des «Studia» est à adresser à Ivan Jadin, Édition 'Studia Praehistorica Belgica - Notae Praehistoricae', IRSNB, A&P, rue Vautier, 29, BE-1000 Bruxelles (courriel : ivan.jadin@naturalsciences.be). À partir du «Notae Praehistoricae» 39, Laurence Cammaert (ADIA c/o IRSNB – courriel : laurence.cammaert@naturalsciences.be) accueillera les propositions des manuscrits et sera le nœud entre les auteurs et l'équipe de mise en page. Celle-ci veillera à la régularité de la publication chaque année.

3. Présentation des manuscrits

3.1. Un résumé, dans la langue du texte, devra être présenté pour être placé à la fin de chaque article. Un ou des résumés, dans une ou des autres langues que celle du texte, et en tout cas une des langues suivantes : anglais, néerlandais et/ou français, devra suivre. Les mots-clefs seront suivis directement du résumé dans la même langue.

3.2. Pour une hiérarchie claire des titres et des sous-titres, l'auteur utilisera exclusivement le système numérique international : «1. », «1.1. »,... «1.3.1. »,... jusqu'à quatre niveaux numérotés en chiffres arabes. Les titres ne seront jamais suivis d'un point.

3.3a. Les manuscrits seront remis sous forme d'un (ou plusieurs) fichier(s) informatique(s) encodés sous un des logiciels connus du monde PC ou Macintosh (voir les rubriques Tableaux et Figures), en faisant attention que le traitement de texte ne remplace pas insidieusement et automatiquement des opérations basiques, donc sans formatage automatique. Le format le plus répandu pour les textes demeure le «.doc» ou le «.rtf». Les auteurs devront composer le texte en Arial 11 pt et les légendes, les notes en bas de page et la bibliographie seront en Arial 10 pt. Si les auteurs le jugent absolument indispensable, le texte peut comporter des notes infrapaginales. Pour améliorer la lisibilité et faciliter la mise en page, les notes de bas de page seront peu nombreuses et aussi brèves que possible. Elles seront numérotées en chiffres arabes.

3.3b. Les auteurs devront composer les mots ou expressions en langue étrangère en italique, uniquement s'ils ne figurent pas dans le dictionnaire français. Les mots à la graphie francisée (a priori, referendum...), intégrés au lexique français, ne seront donc pas mis en italique. Il conviendra de composer les citations en italique et sans guillemet. Les coupures de mots manuelles seront proscrites. Les auteurs veilleront au respect de la ponctuation, des espaces et utiliseront les espaces insécables avant les «:», les «;», les «?» et les «!» ainsi qu'entre les chiffres et les unités de mesure.

3.4. Les chiffres inférieurs à 10 seront écrits en toutes lettres. En revanche, les mesures, les pourcentages, les dates seront écrites en chiffres arabes. Pour la Préhistoire, les siècles et millénaires sont mieux compris en chiffres arabes, en petites capitales et suivis de «er» ou «e» en exposant : 1^{er} millénaire av. J.-C., 4^e siècle avant notre ère. Les conventions d'unités de longueur, de capacité ou de poids ne prendront pas la marque du pluriel et ne seront pas suivies d'un point ; elles ne s'abrègeront que si elles accompagnent un chiffre.

3.5. Il faudra mentionner dans le fil du texte l'endroit approximatif où les tableaux et les figures devront être placés, avec leur légende au même endroit.

3.6. Le renvoi aux références bibliographiques se fera en mentionnant dans le texte, entre parenthèses, le nom de l'auteur ou des auteurs, l'année et éventuellement la page. S'il y a plus de deux auteurs, on indiquera le nom du premier suivi de «*et al.*» en italique. Exemples : (de Loë, 1913) ou (Cahen, 1983 : 52) ou (Otte & Noiret, 2007) ou (Otte *et al.*, 1983).

3.7. L'auteur fera figurer son adresse postale et son adresse électronique après la bibliographie.

4. Bibliographie

Il est demandé aux auteurs d'encoder les noms d'auteurs en caractères normaux (ou «Bas de casse») de façon à conserver l'intégralité des accents dans la version définitive.

Les références bibliographiques complètes figureront en fin de texte : elles seront rangées strictement par ordre alphabétique des noms d'auteur et par ordre chronologique pour chaque auteur ; y compris les noms de famille commençant par «de» ou «De» sous «D» et «Van» ou «van» sous «V». Le raccourci «*et al.*», qui est utilisé dans le texte, n'est jamais utilisé dans la bibliographie de fin d'article ; chaque référence doit préciser le nom et l'initiale des prénoms de tous les contributeurs.

Les références bibliographiques comprennent nécessairement :

A) pour un livre

1. le nom de l'auteur et les initiales ponctuées de ses prénoms, l'ensemble suivi d'une virgule ;
2. l'année de publication (suivie de a, b,... si plusieurs publications sont de la même année), suivie d'un point ;
3. le titre de l'ouvrage en italique, suivi d'un point ;
4. le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, le nombre de volumes, séparés par des virgules ;
5. précédés de deux points, les pages et les planches séparées par des virgules ;
6. un point final.

Les espacements sont de rigueur et nécessaires.

En résumé :

Nom P., année. *Titre du livre*. Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, x vol. : x p., x pl.

Exemples :

Schmerling P. C., 1833. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, P. J. Collardin, 2 vol. : 168 p., 34 + 40 pl.

ou :

Schmerling P.-C., 1833-1834. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, P. J. Collardin, 2 vol. de texte : 168 p., 1 volume de planche : 34 + 40 pl.

de Loë A., 1928. *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. I. - Les âges de la pierre*. Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, Vromant & C°, Bruxelles : 264 p.

Otte M., avec la collab. de Cabboi S., Charles R., Cordy J.-M., Gilot É., Lejeune M., Léotard J.-M., Noirel-Schutz C., Patou-Mathis M. & Schoch W., 1994. *Le Magdalénien du Trou de Chaleux (Hulsonniaux - Belgique)*. Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 60, Liège : 260 p.

Otte M. & Straus L. dir., 1997. *La grotte du Bois Laiterie. Recolonisation Magdalénienne de la Belgique. Magdalenian Resettlement of Belgium*. Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 80, Liège : 404 p.

B) pour un article de revue

En résumé :

Nom P., année. Titre de l'article. *Titre de la revue*, [n° revue] x : [n° pages] x-y.

Exemples :

de Loë A. & de Munck E., 1890. Essai d'une carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons. *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, IV : 5-31 + cartes en couleurs h.t.

de Loë A., Rahir E. & Houzé É., 1905 [1913]. Fouilles au "Trou-des-blaireaux" à Vaucelles (province de Namur, lieu de sépulture néolithique, habitat de l'Âge du Renne. *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXIV (I) : 28 p. dont 3 pl., 2 fig. h.-t.

de Loe A. & Rahir E., 1929. Notice sur les fouilles exécutées à Spiennes en 1925 et en 1928. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XLIV : 52-69.

Audouze F., Cahen D., Keeley L. H. & Schmider B., 1981. Le site magdalénien du Buisson Campin à Verberie (Oise). *Gallia Préhistoire. Fouilles et Monuments archéologiques en France métropolitaine*, 24 (1) : 99-143.

Otte M., Gautier A. & Bibuyck Ph., 1982. Interprétation d'un ossement encoché de la préhistoire syrienne. *Paléorient*, 8 (1) : 85-86.

Tillier A.-M., 1983. Le crâne d'enfant d'Engis 2 : un exemple de distribution des caractères juvéniles, primitifs et néanderthaliens. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 94 : 51 -75.

Cahen D., 1986. Les maisons de l'habitat rubané de Darion (comm. de Geer). *Archaeologia Belgica*, II (2) : 151-160.

Straus L. G., Otte M., Cordy J.-M., Léotard J.-M., Noiret P., Gautier A., Haesaerts P. & Lacroix Ph., 1993. Paleolithic & Mesolithic Research in Belgium, 1993 : le Trou Magrite, Huccorgne & l'Abri du Pape. *Old World Archaeology Newsletter*, XVII (1) : 17-24.

C. pour une contribution à un ouvrage collectif

En résumé :

Nom P., année. Titre de la contribution. In : Nom P., dir. [ou] éd., *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, vol. x : [n° pages] x-y.

Exemples :

Gilot É., 1984. Datations radiométriques. In : Cahen D. & Haesaerts P. éd., *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 115-125.

Audouze F. & Cahen D., 1984. L'occupation magdalénienne de Verberie et sa chronologie. In : Berke H., Hahn J. & Kind Cl.-J. éd., *Les habitats du Paléolithique supérieur en Europe. Jungpaläolithische Siedlungsstrukturen in Europe. Kolloquium, 8-14 mai 1983*, Reisensburg/Günzburg : 143-159.

Cahen D., 1989. Les premiers agriculteurs-éleveurs de la Belgique préhistorique. In : *Les Premiers Agriculteurs en Belgique*, Catalogue d'exposition, Centre d'Études et de Documentation Archéologiques, Treignes : 5-21.

Otte M., Vermeersch P. M. & Paulissen E., 1991. Un site paléolithique à Beit Khallaf (Haute Égypte). In : Thoen H., Bourgeois J., Vermeulen F., Crombé P. & Verlaeckaert K. éd., *Studia Archaeologica. Liber Amicorum Jacques A. E. Nenquin*, Gent : 29-56.

Otte M. & Straus L. G., 1997. Wanze, Huccorgne. Le site paléolithique de "l'Hermitage". In : Corbiau M.-H. coord., *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, Division du Patrimoine, DGATLP, Namur :

120-122.

Pernaud J.-M., 1994. Contribution de l'Anthracologie à la connaissance du paléoenvironnement végétal des occupations mésolithiques de l'Abri du Pape (Province de Liège, Belgique). In : Léotard J.-M., Straus L. G. & Otte M. éd., *L'Abri du Pape, Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas Empire Romain*, ERAUL, 88 : 65-68.

D) pour un colloque

Si le colloque est publié comme un ouvrage et a un intitulé propre :

En résumé :

Nom P., année. Titre de l'article. In : Nom P., dir. [ou] éd., *Titre de l'ouvrage*. Année [du colloque], *lieu* [du colloque], éditeur, nom de la collection [éventuellement], [n° vol. de la collection] x, lieu : [n° pages] x-y.

Exemples :

Mourre V., 2004. Le débitage sur enclume au Paléolithique moyen dans le sud-ouest de la France. In : Van Peer P., Bonjean D., Semal P. dir., *Le Paléolithique. Actes du 14e congrès de l'UISPP, Liège, 2001*, BAR International Series, 1239, Archaeopress, Oxford : 29-38.

Plisson H., 1987. L'emmanchement dans l'habitation n° I de Pincevent. In : Stordeur D. dir., *La main et l'outil. Manches et emmanchements préhistoriques. Table ronde C.N.R.S., Lyon, 26-29 novembre 1984*, Travaux de la Maison de l'Orient, 15, Lyon-Paris : 75-88.

Si le colloque n'a pas d'intitulé :

En résumé :

Nom P., année. Titre de l'article. In : Nom P., dir. [ou] éd., *Titre du colloque*, Année [du colloque], *lieu* [du colloque], éditeur, nom de la collection [éventuellement], [n° vol. de la collection] x, lieu : [n° pages] x-y.

S'il s'agit d'un numéro / numéro spécial d'une revue :

Nom P., année. Titre de l'article. In : Nom P., dir. [ou] éd., *Titre du colloque*, Année [du colloque], *lieu* [du colloque], Titre de la revue, éditeur, nom de la collection [éventuellement], [n° vol. de la collection] x, lieu : [n° pages] x-y.

Otte M. & Noiret P., 2007. Le Gravettien du nord-ouest de l'Europe. In : Rigaud J.-Ph. éd., *Le Gravettien : entités régionales d'une paléoculture européenne. Actes de la table ronde des Eyzies-de-Tayac, 2004 (= Paléo, 19) : 243-255.*

Toutes les indications ne sont pas indispensables mais elles seront très utiles pour retrouver l'article, surtout dans les publications anciennes. Nous laissons au premier auteur de l'article le soin de composer la bibliographie dans des règles cohérentes.

5. Tableaux

Les fichiers des tableaux peuvent se trouver dans le fichier texte, mais ils doivent aussi constituer un ou des fichier(s) indépendant(s).

Les légendes se trouveront au-dessus des tableaux ; ces légendes commenceront par le mot «Tab.» suivi de son numéro d'ordre en chiffres arabes.

6. Illustrations

Toute autre illustration qu'un tableau est une figure. Les auteurs éviteront donc d'écrire «(voir : photo 3 ; graphique 6)». Ces deux types de renvoi seront remplacés par «(Fig. 3, Fig. 6)». Il est toutefois loisible d'écrire «Le graphique de la figure 6 représente».... Chacune des figures doit impérativement faire l'objet d'un appel dans le texte.

Il est souhaitable de faire figurer une échelle métrique sur chaque figure.

Les dessins au trait doivent être réalisés à l'encre de chine sur un papier de bonne qualité s'ils sont remis en dessin «papier», ou en fichier informatique «.ai» (jusqu'à Adobe Illustrator CS3), «.tif» (jusqu'à Photoshop CS3) et/ou «.pdf » (jusqu'à Acrobat 2017). Les auteurs veilleront à ce que leur mode soit correct : niveau de gris ou couleurs (en 3 ou 4 couleurs : RVB ou CMJN). La définition de l'illustration imprimée sera de 600 dpi/ppp. Note : Le PDF signifie «Portable Document Format» ou format de document portable, très pratique, car il peut être lu et ouvert par d'autres ordinateurs ne disposant pas du logiciel source (sous certaines conditions).

En cas de doute, l'auteur peut prendre contact avec l'éditeur. Les fichiers de figures ne seront jamais inclus dans le fichier texte.

Les auteurs veilleront, autant que possible, à donner à leurs figures et illustrations un format n'excédant pas, pour une illustration disposée en portrait : de 13,5 à 17 cm en largeur et jusqu'à 25 cm en hauteur ; pour une illustration disposée en paysage ou à l'italienne : 25 cm en largeur et de 13,5 à 17 cm en hauteur.

Les légendes se trouveront dans le fichier texte en dessous d'un blanc figurant l'emplacement des figures et reprise dans le fichier texte ; ces légendes commenceront par le mot «Fig.» suivi de son numéro d'ordre en chiffres arabes avec un espace (exemple avec les espaces insécables visibles : Fig.^o1^o–^o).

7. Épreuves

Les auteurs recevront une seule épreuve qui devra être corrigée rapidement.

Les textes dont les épreuves n'auront pas été renvoyées en temps voulu seront reportés au volume ultérieur.

8. Ce que nous avons reçu et qui est à éviter

Tout ce qui ralentit le lecteur : la multiplication des incises, les notes en bas de page, les planches, les parenthèses dans les parenthèses, la multiplication des références au milieu d'une même phrase... Tous ces artifices de présentation, qui ont des antécédents, sont à éviter : quitte à couper une phrase en deux ; à mettre des explications dans le texte ; à reporter les références à la fin de la phrase ; à éliminer ce qui est anecdotique ; à reporter les notes à la fin du texte au même niveau que les remerciements.